NOTE PRATIQUE -CULTURE JANVIER 2019

L'ACCES AUX MEDIAS DANS LE MONDE



L'accès aux médias français à l'étranger participe au rayonnement de la France. Mais au-delà de cet aspect, il revêt une importance capitale pour les quelques 2 millions de Français établis à l'étranger pour qui cet accès permet de maintenir le lien avec la France, son actualité politique, économique, sociale et culturelle.

L'ACCÈS AUX MÉDIAS FRANÇAIS À L'ÉTRANGER VIA LEURS SUPPORTS TRADITIONNELS

L'AUDIOVISUFI

L'accès direct aux médias français à l'étranger via leurs supports traditionnels (télévision, radio, journal papier, etc.) est possible, bien qu'il tende à diminuer au profit d'un accès numérique.

Concernant les médias audiovisuels, cet « accès direct » est rendu possible grâce à l'activité de deux groupes : TV5 Monde et France Médias Monde.

TV5Monde, initialement baptisée TV5, est créée à Paris le 2 janvier 1984 sous l'impulsion du ministère des Affaires étrangères français, par cinq chaînes de télévision publiques francophones. Aujourd'hui, TV5Monde est devenue l'un des plus grands réseaux mondiaux de télévision, aux côtés de MTV et CNN. Ses programmes, dont un certain nombre de France Télévisions, l'actionnaire majoritaire, sont diffusés par câble ou satellite dans plus de 200 pays et territoires, et touchent environ 55 millions de téléspectateurs chaque semaine.

France Médias Monde regroupe la chaîne d'information continue France 24, Radio France Internationale, et la radio arabophone Monte-Carlo Doualiya.

Les offres de France Télévisions et TV5 Monde disponibles à l'étranger France TV Pluzz

Plus de 800 programmes issus de l'ensemble des chaînes du groupe France Télévisions sont disponibles depuis l'étranger. Ces programmes sont disponibles dans la rubrique « depuis l'étranger » sur le site <u>webpluzz.francetv.fr</u>

France TV Infos

Elle couvre en continu et en temps réel l'actualité. Elle est disponible sur tous les supports. francetvinfo.fr

TV5MONDE+

Sont ainsi disponibles à l'étranger de nombreux magazines de France Télévisions : Complément d'enquête, Des Racines et des Ailes, La Grande Librairie, Silence ça pousse. tv5mondeplus.com

TV5MONDE+ AFRIQUE

Ce site offre gratuitement des programmes à la demande : séries africaines, films, humour,

NOTE PRATIQUE – CULTURE JANVIER 2019

documentaires, musique... Des programmes pour permettre aux natifs et aux passionnés d'Afrique à travers le monde de rester en contact avec le continent. <u>tv5mondeplusafrique.com</u>

TIVI 5 MONDE +

Première offre ludo-éducative destinée aux enfants francophones de 3 à 12 ans., elle est disponible gratuitement sur internet et accessible en Europe non francophone, en Afrique, en Amérique latine, en Asie et dans le monde arabe. <u>tivi5mondeplus.com</u>

Les programmes RFI, France 24 et Monte Carlo Doualiya RFI, les voix du monde

Le site Internet fixe et mobile de RFI facilite l'écoute de la radio mondiale en direct ainsi que de ses journaux et programmes en différé, en français et en 12 autres langues (anglais, cambodgien, chinois, espagnol, haussa, kiswahili, persan, portugais, brésilien, roumain, russe, vietnamien). Sa rédaction Internet complète l'offre radio avec sa couverture de l'actualité 24h/24 à travers articles, vidéos, infographies, webdocumentaires et reportages exclusifs.

France24, Liberté, Egalité, Actualité

France 24, ce sont trois chaînes d'information continue en français, en anglais et en arabe, accessibles à l'étranger. Une majorité des programmes est disponible en différé sur le site france24.com

Monte Carlo Doualiya

Le site Internet de Monte Carlo Doualiya, l'un des plus novateurs en langue arabe, rend la radio accessible mondialement en direct et en différé pour (ré)écouter tous les programmes. Un fil d'info continue est accessible en permanence à l'écran. L'internaute est ainsi informé des derniers développements de l'actualité 24h/24 sur toutes les pages du site. mc-doualiya.com

LA PRESSE FRANÇAISE

Le <u>fonds culturel pour la diffusion de la presse française dans le monde</u>, créé en 1957 et devenu en 1991 le fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger (FAEPFE), a contribué durant près d'un demi-siècle au maintien d'une présence de la presse française dans toutes les régions du monde, notamment celles où le faible pouvoir d'achat rendait difficile l'achat de publications françaises.

Si la diffusion de la presse écrite française à l'étranger bénéficie du soutien de l'Etat depuis l'après-guerre, on assiste depuis un peu plus de 15 ans à une baisse significative de ces aides à l'export, renforcée par le contexte national de restriction budgétaire et le droit européen de la concurrence. Entre 2006 et 2014, les budgets des aides à l'export (énumérées cidessous) ont ainsi diminué de plus de 50%. Le dispositif d'aides actuel se répartit sur les trois acteurs principaux de l'export de la presse papier, à savoir :

- <u>Presstalis</u>, messagerie de presse française, exporte 3500 titres de presse nationale dans 90 pays. A ce titre, elle bénéficie d'aides à la distribution de la presse papier
- les éditeurs, qui font le choix de la diffusion à l'international d'un titre de presse. L'exportation sur certains territoires entraîne automatiquement un manque à gagner, qui pourra être compensé par le Fonds stratégique pour le développement de la presse (FSDP).
- enfin, <u>UNI-Presse</u>, association dont la mission essentielle est le recrutement d'abonnés dans le monde entier (elle propose la livraison de 650 titres de presse dans plus de 190 pays). Elle réunit l'ensemble des éditeurs de presse pour leurs actions de promotion à l'étranger (abonnements à tarifs préférentiels, participation aux foires, salons, etc.). UNI-Presse reçoit une subvention annuelle du FSDP.

NOTE PRATIQUE – CULTURE JANVIER 2019

L'ACCÈS INDIRECT AUX MÉDIAS FRANÇAIS À L'ÉTRANGER : LE VIRAGE DU NIIMÉRIQUE

L'AUDIOVISUFI

France Diplomatie <u>annonce sur son site internet</u> que plus de 800 programmes des différentes chaînes de France Télévisions sont accessibles à l'étranger, sur le site web <u>pluzz.francetv.fr</u>, et sur TV5MondePlus.

Néanmoins, les droits de diffusion des programmes obéissent à une logique de territorialité, peu important leur moyen de diffusion, et la plupart de ces droits sont donc limités géographiquement, n'ayant été achetés que pour le territoire national.

La limitation des droits de diffusion a pour conséquence que la majeure partie des contenus censés être accessibles en replay soumettent l'internaute à une géolocalisation basée sur son adresse IP et bloqueront les tentatives d'accès depuis l'étranger. Pour outrepasser cette géolocalisation, deux principales techniques sont utilisées : le proxy et le VPN (pour Virtual Private Network). Les deux permettent à un internaute de changer d'adresse IP, et donc d'outrepasser les restrictions géographiques imposées par les chaînes.

Les représentants des Français de l'étranger se sont saisis du sujet à maintes reprises au cours des dernières années. La dernière en date remonte à mars 2015, où l'Assemblée des Français de l'étranger a adopté une <u>résolution</u> demandant la « mise en place de normes de protection de l'audiovisuel extérieur contre les offres dites illégales ». Le gouvernement a répondu que « l'accès aux contenus audiovisuels français depuis l'étranger pose la question de la territorialité des droits et du modèle économique de la distribution des œuvres sur ces territoires. Si certains services sur Internet permettent d'accéder aux contenus français depuis l'étranger en contournant les procédures de géolocalisation des internautes, il est important de rappeler que ces pratiques n'entrent pas dans un cadre légal et qu'à plus long terme le financement de la création s'en trouve fragilisé. (...) L'accès à la télévision publique française est un souhait légitime exprimé par les Français de l'étranger. Le Gouvernement entend à cet égard favoriser le développement de l'offre légale. Il soutient les nombreuses initiatives des sociétés audiovisuelles publiques pour améliorer l'accessibilité de leurs programmes. Le principe de territorialité de l'achat de programmes ne permet toutefois pas de proposer aux Français de l'étranger une offre de programmes identique à celle proposée en France. »

La chaîne d'informations en continue BFM TV est aussi accessible sur Internet dans le monde entier.

LA PRESSE ÉCRITE

La presse écrite a elle aussi pris le virage du numérique, et la visite des sites internet des titres français a progressé plus ou moins de la même manière pour les lecteurs français et ceux établis à l'étranger.

Outre les abonnements numériques qui font aujourd'hui partie de l'offre habituelle de la presse (via <u>Unipresse</u>), il faut noter une initiative de l'Institut français. Depuis 2013, sur la plateforme <u>Culturethèque</u>, les adhérents des médiathèques du réseau culturel français (Instituts français et Alliances françaises) ont accès, depuis 92 pays, à de nombreux titres de presse en téléchargement ou streaming. Les Alliances françaises et certains lycées y sont abonnés et beaucoup d'enseignants sont connectés.

Si la presse numérique apparaît comme une opportunité de pénétrer de nouveaux marchés que la presse écrite traditionnelle a du mal à atteindre, et de fidéliser les lecteurs de presse les plus éloignés, comme les Français établis hors de France, il ne faut néanmoins pas oublier qu'elle comporte un certain nombre de limites, notamment la fracture numérique.